


DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE ----- Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS USSES ET RHÔNE Séance du 22 septembre 2020	Envoyé en préfecture le 02/10/2020 Reçu en préfecture le 02/10/2020 Affiché le  ID : 074-200070852-20200922-CIAS_36_2020-DE
Nombre de Conseillers : En exercice : 17 Présents : 13 Absents : 4 Pouvoirs : 1 Votants : 14 Pour : 14 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0 N° CIAS-36/2020	L'an deux mille vingt, le vingt-deux septembre à dix-huit heures trente , le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale Ussets et Rhône dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle Jean XXIII, à Frangy, sous la présidence de Monsieur Paul RANNARD Date de convocation : 15 septembre 2020 Présents : Mesdames Marthe CUTELLE, Odile DERONZIER, Carine DUVERNOIS, Marie-Chantal FIGUET, Martine FONTE, Florence POZZO, Marie-Antoinette SIMON, Sandrine TASSET ; Messieurs Andre-Gilles CHATAGNAT, Jérémie COURLET, Philippe JACQUESON, Paul RANNARD, Joseph TRAVAIL. Absents excusés : Mesdames Carole BRETON, Sophie COLAS, Céline FILET ; Monsieur Jean-Pierre LONG (pouvoir à Mme CUTELLE). Mme Florence POZZO est désignée secrétaire de séance	

OBJET : ADMINISTRATION : Composition du conseil d'administration du CIAS

Vu le Code de l'action sociale et de la famille qui prévoit que le conseil d'administration du CIAS est composé du Président, qui en assure la présidence, et en nombre égal de membres élus et de membres nommés ;
 Vu la délibération n°CC 132/2020 du conseil communautaire du 23 juillet 2020 fixant le nombre d'administrateurs au sein du CIAS à 8 membres ;
 Vu la délibération n°CC 133/2020 du conseil communautaire du 23 juillet 2020 désignant les délégués au CIAS ;
 VU l'avis de publicité aux associations affiché à la Communauté de Communes Ussets et Rhône à partir du 6 août 2020 ;
 VU les propositions faites par l'UDAF, l'association ADMR et l'association Graines d'Amis ;
 Vu l'arrêté n°A 2020-28 de M. le Président de la Communauté de Communes Ussets et Rhône du 10 septembre 2020 portant nomination des membres du conseil d'administration du CIAS ;
 Vu la délibération n° CIAS-35/2020 élisant le Vice-Président du CIAS ;

Le Conseil d'Administration :

PREND ACTE de la composition du conseil d'administration du CIAS pour le mandat 2020-2026 tel que décrit ci-dessous :

Nom Prénom	Qualité
BRETON Carole	Elue
CHATAGNAT André-Gilles	Elu - Vice-Président
COLAS Sophie	Elue
COURLET Jérémie	Elu
CUTELLE Marthe	ADMR
DERONZIER Odile	Graines d'Amis
DUVERNOIS Carine	Elue
FIGUET Marie-Chantal	Graines d'Amis
FILET Céline	UDAF

Nom Prénom	Qualité
FONTE Martine	ADMR
JACQUESON Philippe	Elu
LONG Jean-Pierre	ADMR
POZZO Florence	Elue
RANNARD Paul	Président
SIMON Marie-Antoinette	Graines d'Amis
TASSET Sandrine	Elue
TRAVAIL Joseph	ADMR

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

**Le Président
M. Paul RANNARD**



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification